

Lyon, le 21 mars 2017

SUITE DES AVENTURES DE T.O. LE MYTHO



LU POUR VOUS, LCI 21/03/17

CONTRADICTIONS - Depuis la première audition de Théo, les images de vidéosurveillance et certaines constatations ont, en partie, contredit la version du jeune homme qui accuse les policiers de viol. Il explique **ne pas se souvenir de toutes ses précédentes déclarations.**

Lors de sa première audition, Théo avait **expliqué s'être fait "enfoncer" un "bâton dans les fesses"** par des policiers à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) en février dernier suite à un contrôle d'identité qui avait mal tourné. L'un d'eux aurait ainsi "écarté (son) caleçon sur le côté", pendant que le deuxième lui "tenait les jambes" et que le dernier le maintenait "légèrement incliné debout". Mais comme le révèle *Le Parisien* dans son édition du 21 mars, le jeune homme a été mis face à ses contradictions lors d'une nouvelle audition.

La juge qui l'interrogeait a notamment mis en doute ses propos en s'appuyant sur les images de vidéosurveillance et sur les constatations faites sur le caleçon du garçon, retrouvé troué. "Comme je vous l'ai dit, la première audition, je n'étais pas en état", lui a répondu Théo, reconnaissant ne pas se souvenir des mots qu'il avait prononcés ce jour-là.

Interrogé également sur le jogging qu'il portait au moment des faits, **le jeune homme a concédé que ce n'était pas forcément "volontaire" s'il descendait**, même si selon lui, les policiers tiraient tout de même dessus lorsqu'ils l'ont "attrapé".

La magistrate lui a fait remarquer que sur la vidéo, on le voit arriver en portant le vêtement large taille basse. "Si tu ne serres pas ton pantalon avec le cordon, logiquement, il descend tout seul. Et puis je prends mes pantalons en XL, ce n'est pas ma vraie taille", lui a-t-il indiqué.

Néanmoins, Théo continue de maintenir que la matraque a bien été enfoncée de manière volontaire. Une version que l'IGPN, la police des polices n'a pas retenue, qui explique **dans son rapport que le geste "visait la cuisse pour faire plier la jambe de l'intéressé", et que donc sa "finalité", ainsi que "ses conséquences" n'étaient "pas intentionnelles".**



OÙ SONT LES 500 SIGNATAIRES DE CETTE HONTEUSE TRIBUNE DANS « LIBÉRATION », OÙ SONT LES SALTIMBANQUES DONNEURS DE LEÇONS, LES BIENS PENSANTS ET AUTRES FOSSEYEURS DE LA POLICE NATIONALE ET DE L'ORDRE RÉPUBLICAIN ?

OÙ SONT LES SYNDICATS CGT, CFTD, FSU, SOLIDAIRES... QUI ONT LÉGITIMÉ PAR LEURS APPELS CES MANIFESTATIONS VIOLENTES À L'ENCONTRE DES FORCES DE L'ORDRE ET CÔUTEUSES POUR LE CONTRIBUABLE ?

OÙ SONT CES « JOURNALISTES » QUI N'ONT EU DE CESSÉ DE SALIR L'IMAGE DE NOS COLLÈGUES PENDANT PLUSIEURS SEMAINES ?

OÙ SONT CES RESPONSABLES POLITIQUES QUI ONT PRÉFÉRÉ SACRIFIER 4 POLICIERS AFIN DE PRÉSERVER LEUR ÉLECTORAT ?

**COLLÈGUE, SI TU VEUX PORTER UNE VOIX INDÉPENDANTE
POUR LA DÉFENSE DE TON MÉTIER, REJOINS LA FPIP**

Yann ROUCHIER, Bureau National FPIP